



## Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 21

BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

No. FDS : 46682

V011.1

Révision: 26.05.2022

Date d'impression: 30.05.2022

Remplace la version du: 10.06.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as Alodine 1200 SEAU30K

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Produit pour la chromatation des surfaces métalliques

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Service Chimie

5 place de l'Eglise

77400 Saint Thibault des Vignes

France

Téléphone: +33 (0) 164 308 922

[ua-productsafety.fr@henkel.com](mailto:ua-productsafety.fr@henkel.com)

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet

<http://mysds.henkel.com/index.html#appSelection> ou [www.henkel-adhesives.com](http://www.henkel-adhesives.com).

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as Alodine 1200 SEAU30K

Page 2 sur 21

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (CLP):

Toxicité aiguë	Catégorie 3
H301 Toxique en cas d'ingestion. Voie d'exposition: Oral(e)	
Toxicité aiguë	Catégorie 3
H331 Toxique par inhalation. Voie d'exposition: Inhalation	
Toxicité aiguë	Catégorie 2
H310 Mortel par contact cutané. Voie d'exposition: Cutané(e)	
Corrosion cutanée	Catégorie 1A
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves	Catégorie 1
H318 Provoque de graves lésions des yeux.	
Sensibilisant des voies respiratoires	Catégorie 1
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
Sensibilisant de la peau	Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité des cellules germinales	Catégorie 1B
H340 Peut induire des anomalies génétiques.	
Cancérogénicité	Catégorie 1A
H350 Peut provoquer le cancer.	
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.	
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique	Catégorie 3
H335 Peut irriter les voies respiratoires. Certains organes: irritation des voies respiratoires	
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées	Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Risques aigus pour l'environnement aquatique	Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Éléments d'étiquetage (CLP):

##### Pictogramme de danger:



##### Contient

Tétrafluoroborate de sodium

Trioxyde de chrome

Hexafluorozirconate de dipotassium

##### Mention d'avertissement:

Danger

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 3 sur 21

<b>Mention de danger:</b>	H340 Peut induire des anomalies génétiques. H350 Peut provoquer le cancer. H301 Toxique en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H331 Toxique par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Informations supplémentaires</b>	EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. Réservé aux utilisateurs professionnels
<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P260 Ne pas respirer les poussières/les émanations/les brouillards. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
<b>Numéro d'autorisation :</b>	REACH/20/18/31 REACH/20/18/10 REACH/20/18/17 REACH/20/18/24 REACH/20/18/11 REACH/20/18/18 REACH/20/18/25 REACH/20/18/32

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

Les substances suivantes sont présentes à une concentration  $\geq 0,1\%$  et remplissent les critères PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :

Ce mélange ne contient pas de substances en concentration  $\geq$  à la limite de concentration qui sont évaluées comme étant un PBT, vPvB ou PE.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 4 sur 21

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Concentration	Classification	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ATE	Informations complémentaires
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8 237-340-6 01-2120770718-42	40- 60 %	Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318		EU OEL
Trioxyde de chrome 1333-82-0 215-607-8 01-2119458868-17	20- 35 %	STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Muta. 1B, H340 Carc. 1A, H350 Ox. Sol. 1, H271 Repr. 2, H361f Acute Tox. 3, Oral(e), H301 Acute Tox. 2, Cutané(e), H310 Acute Tox. 2, Inhalation, H330 Skin Corr. 1A, H314 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317	STOT SE 3; H335; C >= 1 % ===== M acute = 1 M chronic = 1	SVHC EU OEL
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2 237-323-3 01-2120787462-46	10- 20 %	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411		
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8 240-985-6 01-2119978269-18	10- 20 %	Acute Tox. 3, Oral(e), H301 Eye Dam. 1, H318	oral:ATE = 51 mg/kg	EU OEL

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"  
 Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Inhalation:**

Sortir la personne de la zone polluée par la poussière.  
 Traitement médical immédiat indispensable.

**Contact avec la peau:**

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes). Eloigner le produit et les vêtements souillés. Faire un bandage avec de la gaze stérile, hospitaliser.

**Contact avec les yeux:**

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 15 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

**Ingestion:**

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.  
 Traitement médical immédiat indispensable.

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 5 sur 21

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

RESPIRATOIRE : Irritation, toux, insuffisance respiratoire, oppression de la poitrine.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

INGESTION : Nausée, vomissement, diarrhée, douleur abdominale.

Cause des brûlures.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone.

Poudre d'extinction

##### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

#### Indications additionnelles:

Le produit n'est pas inflammable. Les mesures d'extinction doivent être en fonction de l'environnement.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eloigner les personnes non protégées.

Eviter la formation de poussière.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

Balayer mécaniquement.

Ne pas utiliser de matières organiques (p.ex. copeaux de bois).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

En cas de dilution, présenter de l'eau et y délayer lentement le produit.

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil à la section 8.

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 6 sur 21

#### Mesures d'hygiène:

- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.
- Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.
- Prévoir une cuve de rétention.
- Stocker dans un endroit frais et sec.
- Maintenir les emballages fermés hermétiquement.
- Stocker l'emballage dans un lieu fortement aéré.
- Matériaux d'emballage à éviter: métalliques.
- A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.
- Ne pas stocker avec des bases fortes ou des substances fortement alcalines
- Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour la chromatation des surfaces métalliques

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 7 sur 21

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

 Valable pour  
 France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		FR IOEL
trioxyde de chrome 1333-82-0 [MÉTAL CHROME, COMPOSÉS DE CHROME INORGANIQUES (II) ET COMPOSÉS DE CHROME INORGANIQUES (INSOLUBLES) (III)]		2	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
trioxyde de chrome 1333-82-0		0,005	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Cette limite ne s'applique pas avant le: 17 janvier 2025	EU OELIII
trioxyde de chrome 1333-82-0		0,025	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :		EU OELIII
trioxyde de chrome 1333-82-0		0,01	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :		EU OELIII
trioxyde de chrome 1333-82-0		0,025	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :		EU OELIII
trioxyde de chrome 1333-82-0 [Chrome hexavalent et ses composés]				Peut être absorbé par la peau.	FR MOEL
trioxyde de chrome 1333-82-0 [Chrome hexavalent et ses composés, en Cr]		0,005	Valeur Limite Court Terme	15 minutes Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
trioxyde de chrome 1333-82-0 [Chrome hexavalent et ses composés, en Cr]		0,001	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
trioxyde de chrome 1333-82-0 [Chrome (métal) composés de chrome inorganiques (II) et composés de chrome inorganiques (insolubles) (III)]		2	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
trioxyde de chrome 1333-82-0 [Chrome hexavalent et ses composés, en Cr]			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8 [FLUORURES INORGANIQUES]		2,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		FR IOEL

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 8 sur 21

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	Eau douce		2 mg/l				
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	Eau salée		0,2 mg/l				
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	Usine de traitement des eaux usées.		55 mg/l				
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Eau douce		0,003 mg/l				
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Eau salée		0,003 mg/l				
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Usine de traitement des eaux usées.		0,21 mg/l				
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Sédiments (eau douce)				0,15 mg/kg		
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Sédiments (eau salée)					0,15 ng/kg	
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Terre				0,031 mg/kg		
Trioxyde de chrome 1333-82-0	oral				17000000 mg/kg		
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Eau douce		0,163 mg/l				
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Eau salée		0,163 mg/l				
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Eau (libérée par intermittence)		0,107 mg/l				
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Sédiments (eau douce)				28,86 mg/kg		
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Sédiments (eau salée)				5,77 mg/kg		
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Terre				22,5 mg/kg		
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Usine de traitement des eaux usées.		1,77 mg/l				



No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 9 sur 21

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,01 mg/m <sup>3</sup>	
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,01 mg/m <sup>3</sup>	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		6,2 mg/m <sup>3</sup>	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		6,2 mg/m <sup>3</sup>	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		6,2 mg/m <sup>3</sup>	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		89 mg/kg	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		89 mg/kg	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		44,5 mg/kg	
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		44,5 mg/kg	

**Indice Biologique d'Exposition:**

Composant [Substance réglementée]	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
trioxyde de chrome 1333-82-0 [CHROME (VI), AÉROSOL SOLUBLE DANS L'EAU [BEL 2]]	Chrome total	Créatinine urinaire	Moment de prélèvement: En fin du poste, en fin de semaine.	0,03 mg/g	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE.	
trioxyde de chrome 1333-82-0 [CHROME (VI), AÉROSOL SOLUBLE DANS L'EAU]	Chrome total	Créatinine urinaire	Moment de prélèvement: Augmentation durant le poste.	0,01 mg/g	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE.	

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

 Remarques sur la conception des installations techniques:  
 Bien dépoussiérer.

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 10 sur 21

#### Protection respiratoire:

En cas de formation de poussières, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre à particule type P (EN 14387).

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc fluoré (FKM; >= 0,7 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc fluoré (FKM;

>= 0,7 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

#### Protection des yeux:

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Lunettes de protection étanches.

#### Protection du corps:

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

vêtement de protection approprié

#### équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	solide
Etat du produit livré	Matière solide
Couleur	brun, jusqu'à, rougeâtre
Odeur	pas de déclaration
Point de fusion	Actuellement en cours de détermination
Point initial d'ébullition	Non disponible
Inflammabilité	inflammable
Limites d'explosivité	Actuellement en cours de détermination
Point d'éclair	; pas de méthode Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Actuellement en cours de détermination
Température de décomposition	Actuellement en cours de détermination
pH (20 °C (68 °F); Conc.: 15 g/l; Solv.: l'eau complètement déminéralisée)	1,2 - 1,8 pH potenziometrico
Viscosité (cinématique)	Non applicable, Le produit est un solide.
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	entièrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Actuellement en cours de détermination
Pression de vapeur	Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	2,28 g/cm <sup>3</sup> pas de méthode
Densité relative de vapeur:	Non disponible
Caractéristiques de la particule	Actuellement en cours de détermination

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 11 sur 21

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réaction avec des lessives fortes

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

Ce produit contient des substances à base de bore, en quantité totale > 0,96 % calculée en élément bore. Les tests sur animaux, avec des dosages élevés en substances à base de bore similaire, ont révélés des effets reprotoxiques, ce qui conduit à une classification comme Toxique pour la reproduction cat. 2, R60 (Peut altérer la fertilité), R61 (Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant)/ H360FD (Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus), à partir d'une concentration de 5,5 %, calculé en acide borique.

### 1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	
Trioxyde de chrome 1333-82-0	LD50	52 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2	LD50	2.970 mg/kg	rat	non spécifié
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	LD50	> 25 - 200 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)	51 mg/kg		Jugement d'experts

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as Alodine 1200 SEAU30K

Page 12 sur 21

**Toxicité dermale aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Trioxyde de chrome 1333-82-0	LD50	57 mg/kg	lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

**Toxicité inhalative aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Atmosphère d'essai	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Trioxyde de chrome 1333-82-0	LC50	0,186 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	Category 1B (corrosive)	1 h		OECD Guideline 435 (In Vitro Membrane Barrier Test Method for Skin Corrosion)
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Corrosif	24 h	lapins	non spécifié
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2	non irritant	15 mn	Human, EpiSkinTM (SM), Reconstructed Human Epidermis (RHE)	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)

**Lésions oculaires graves/irritation oculair:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Trioxyde de chrome 1333-82-0	Corrosif		lapins	non spécifié
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2	irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Il n'y a pas de données disponibles.

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 13 sur 21

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique/ Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Trioxyde de chrome 1333-82-0	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		non spécifié

**Cancérogénicité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Trioxyde de chrome 1333-82-0	NOAEL 0,0007 mg/l	Inhalation	90 days täglich 20 Stunden	rat	non spécifié

**Danger par aspiration:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Non applicable

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as Alodine 1200 SEAU30K

Page 14 sur 21

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

A cause du faible pH et des propriétés corrosives, le produit peut être localement nocif pour les organismes aquatiques.

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	LC50	144 mg/l	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	non spécifié
Trioxyde de chrome 1333-82-0	LC50	52 mg/l	96 h	Carassius auratus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Trioxyde de chrome 1333-82-0	NOEC	0,105 mg/l	60 Jours	Salvelinus namaycush	OECD 210 (fish early life stage toxicity test)
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2	LC50	> 100 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	LC50	172,4 mg/l	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

#### Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	EC50	970 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
hexacyanoferrate de tripotassium 13746-66-2	EC50	59 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	EC50	151,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

#### Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	NOEC	100 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

#### Toxicité (Algues):

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as Alodine 1200 SEAU30K

Page 15 sur 21

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	EC50	350 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09
Trioxyde de chrome 1333-82-0	EC50	0,5 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
hexacyano ferrate de tripotassium 13746-66-2	EC50	3,1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
hexacyano ferrate de tripotassium 13746-66-2	EC10	0,14 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	EC50	10,66 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	EC10	1,63 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

#### Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	EC0	35 mg/l	16 h		non spécifié
Trioxyde de chrome 1333-82-0	EC0	1 mg/l			non spécifié
hexacyano ferrate de tripotassium 13746-66-2	EC50	> 1.000 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas de données disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas de données disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 16 sur 21

Il n'y a pas de données disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT/ vPvB
Tétrafluoroborate de sodium 13755-29-8	According to Annex XIII of regulation (EC) 1907/2006 a PBT and vPvB assessment shall not be conducted for inorganic substances.
Trioxyde de chrome 1333-82-0	According to Annex XIII of regulation (EC) 1907/2006 a PBT and vPvB assessment shall not be conducted for inorganic substances.
Hexafluorozirconate de dipotassium 16923-95-8	According to Annex XIII of regulation (EC) 1907/2006 a PBT and vPvB assessment shall not be conducted for inorganic substances.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable

#### 12.7. Autres effets néfastes

Lors du rejet de produits acides ou alcalins dans des systèmes de tout-à-l'égout, il faut veiller à ce que les eaux usées rejetées ne sortent pas d'une plage de pH comprise entre 6 et 10 parce que des écarts de valeur de pH peuvent causer des dérangements dans des canaux d'eaux usées et des stations d'épuration biologiques. L'application des directives de rejet locales prime.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

060405

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.



No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 17 sur 21

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR	3290
RID	3290
ADN	3290
IMDG	3290
IATA	3290

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Trioxyde de chrome, Tetra fluoro borate de sodium)
RID	SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Trioxyde de chrome, Tetra fluoro borate de sodium)
ADN	SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Trioxyde de chrome, Tetra fluoro borate de sodium)
IMDG	TOXIC SOLID, CORROSIVE, INORGANIC, N.O.S. (Chromium trioxide, Sodium tetra fluoro borate)
IATA	Toxic solid, corrosive, inorganic, n.o.s. (Chromium trioxide, Sodium tetra fluoro borate)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	6.1 (8)
RID	6.1 (8)
ADN	6.1 (8)
IMDG	6.1 (8)
IATA	6.1 (8)

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	E1
RID	E1
ADN	E1
IMDG	P
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel: (D/E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
 Alodine 1200 SEAU30K

Page 18 sur 21

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) No 1005/2009):	Non applicable
Consentement préalable en connaissance de cause (Règlement (UE) N° 649/2012):	Non applicable
Polluants organiques persistants (Règlement (UE) 2019/1021):	Non applicable

<b>Numéro d'autorisation :</b>	REACH/20/18/31	Passivation de l'acier étamé (étamage électrolytique — ETP)
	REACH/20/18/10	Chromage fonctionnel lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à l'usure, dureté, épaisseur de la couche, résistance à la corrosion, coefficient de frottement ou effet sur la morphologie de surface
	REACH/20/18/17	Traitement de surface pour des applications dans les industries aéronautique et aérospatiale, sans lien avec le chromage fonctionnel ou le chromage fonctionnel à caractère décoratif, lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à la corrosion/inhibition de la corrosion active, résistance chimique, dureté, promotion de l'adhérence (adhérence à un revêtement ou à une peinture ultérieurs), résistance à la température, résistance à la fragilisation, résistance à l'usure, propriétés de surface empêchant le dépôt d'organismes, épaisseur de la couche, flexibilité et résistivité
	REACH/20/18/24	Traitement de surface [à l'exception de la passivation de l'acier étamé (étamage électrolytique — ETP)] pour des applications dans les secteurs de l'architecture, de l'automobile, de la métallurgie et de la finition des métaux ainsi qu'en ingénierie générale, sans lien avec le chromage fonctionnel ou le chromage fonctionnel à caractère décoratif, lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à la corrosion/inhibition de la corrosion active, épaisseur de la couche, résistance à l'humidité, promotion de l'adhérence (adhérence à un revêtement ou à une peinture ultérieurs), résistivité, résistance chimique, résistance à l'usure, conductivité électrique, compatibilité avec le substrat, propriétés (thermo-)optiques (aspect visuel), résistance à la chaleur, sécurité alimentaire, tension du revêtement, isolation électrique ou vitesse de dépôt
	REACH/20/18/11	Chromage fonctionnel lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à l'usure, dureté, épaisseur de la couche, résistance à la corrosion, coefficient de frottement ou effet sur la morphologie de surface
	REACH/20/18/18	Traitement de surface pour des applications dans les industries aéronautique et aérospatiale, sans lien avec le chromage fonctionnel ou le chromage fonctionnel à caractère décoratif, lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à la corrosion/inhibition de la corrosion active, résistance chimique, dureté, promotion de l'adhérence (adhérence à un revêtement ou à une peinture ultérieurs), résistance à la température, résistance à la fragilisation, résistance à l'usure, propriétés de surface

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 19 sur 21

	empêchant le dépôt d'organismes, épaisseur de la couche, flexibilité et résistivité
REACH/20/18/25	Traitement de surface [à l'exception de la passivation de l'acier étamé (étamage électrolytique — ETP)] pour des applications dans les secteurs de l'architecture, de l'automobile, de la métallurgie et de la finition des métaux ainsi qu'en ingénierie générale, sans lien avec le chromage fonctionnel ou le chromage fonctionnel à caractère décoratif, lorsque l'une des fonctionnalités essentielles suivantes est nécessaire pour l'utilisation prévue: résistance à la corrosion/inhibition de la corrosion active, épaisseur de la couche, résistance à l'humidité, promotion de l'adhérence (adhérence à un revêtement ou à une peinture ultérieurs), résistivité, résistance chimique, résistance à l'usure, conductivité électrique, compatibilité avec le substrat, propriétés (thermo-)optiques (aspect visuel), résistance à la chaleur, sécurité alimentaire, tension du revêtement, isolation électrique ou vitesse de dépôt
REACH/20/18/32	Passivation de l'acier étamé (étamage électrolytique — ETP)

Teneur VOC (EU) 0,0 %

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique a été menée.

### Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 20 sur 21

N° tableau des maladies  
professionnelles:

10

10TER

10BIS

65

N° fiche INRS:

1

195

Protection de l'environnement:

Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la  
récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540  
(relatif à la classification des déchets dangereux).

Installations classées:

Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de  
l'environnement), code de l'environnement article L 511-2 (nomenclature des  
installations classées).

ICPE 4120

ICPE 4130

ICPE 4140

ICPE 4440

ICPE 4510

No. FDS: 46682 V011.1 BONDERITE M-CR 1200 CHROMATE COATING AERO known as  
Alodine 1200 SEAU30K

Page 21 sur 21

### RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H340 Peut induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ED:	Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien
EU OEL:	Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne
EU EXPLD 1:	Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148
EU EXPLD 2:	Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)
PBT:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité
PBT/vPvB:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation
vPvB:	Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

#### Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la réglementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (ua-productsafety.fr@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client,  
HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre\_societe.com).

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**

### Annexe : scénarii d'exposition:

Les scénarii d'exposition pour le trioxyde de chrome peuvent être téléchargés sur le lien suivant :  
<https://mysds.henkel.com/index.html#appSelection>